



APPERIODIQUE

N° 119

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL DE L'APPER-HAINAUT

Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes A.S.B.L.

Président d'honneur:

Serge Duhayon

Editeur responsable:

Claude Grolet (Président)

Rue Wibaut-Bouchart, 24 B
7620 Bléharies – Tél. : 069 34 67 24

Courriel : infos@apper-ht.be

Site : www.apper-ht.be





Dossier : Engins de déplacement motorisés.

Les nouveaux engins de déplacement comme les monoroues, les hoverboards, les gyropodes ou encore les trottinettes électriques sont de plus en plus nombreux sur nos routes, et ils le seront sans doute encore davantage à l'avenir car ils constituent une bonne alternative en terme de mobilité.

L'utilisation de ces engins se déroule essentiellement dans le cadre d'un déplacement domicile-travail (2/3 des cas). L'utilisateur moyen parcourt chaque semaine entre 50 et 90 kilomètres.

Malgré une utilisation grandissante, les adeptes de ces nouveaux moyens de déplacement sont toutefois rarement conscients des obligations qui leur incombent. A savoir les endroits où rouler, la vitesse maximale autorisée, quelle assurance souscrire, etc...

Notre dossier, que vous trouverez aux pages 6 à 9, vous aidera à mieux comprendre ce sujet d'actualité.

Le Président

Sommaire

Editorial	2
Conférences sur le deuil	
Témoignages	3
Le Code Vivant	4 - 5
Dossier :	
Engins de déplacement motorisés	6 à 9
Jeu-test N° 119	10
Résultats du jeu-test N° 118	11
APPERiodique	
Infos générales	11
Soutenez nos actions	11

TAHON S.A.



**Produits pétroliers
Charbons - Gaz
Test citernes**


Prés sous la Ville, 2 7620 HOLLAIN
Tél. **069 444144**

Avec la sympathie

de CBC Assurances

Pour connaître l'agent d'assurances CBC
le plus proche de chez vous, appelez le
0800 96 412 ou surfez sur www.cbc.be

CBC Assurances
Société du groupe KBC



Le 26 octobre prochain aura lieu la 23^e conférence pour parents en deuil. Depuis 1996, nous donnons ainsi aux parents l'occasion de se rencontrer et de partager l'expérience d'un conférencier ou d'une conférencière et de ceux qui ont appris à vivre avec cette épreuve. Chacune et chacun de nous sait qu'on ne fait jamais le deuil d'un enfant, mais " on apprend à vivre avec ".

Marie Delécluse.

Quelques témoignages de parents.

Alors qu'autour de nous la vie continuait, six mois après le décès de ma fille, je me rappelle avoir téléphoné à Marie Delécluse que je n'avais jamais rencontrée, tant était vital pour moi le besoin de témoignages de parents qui avaient vécu ce drame avant nous, même si les contextes étaient différents. A l'époque, quasi pas d'association pour accueillir les parents en deuil, il a fallu se tourner vers la France.

En 1996, à l'initiative de Marie, nous avons pu assister, en famille à la première conférence, donnée par Madame Humblet. Lors de ces conférences, chacun peut puiser ce qui lui parle en fonction de son histoire, de sa personnalité : petits conseils pratiques, rites instaurés, émotions partagées ...

Merci, Marie, pour l'énergie déployée chaque année pour créer cette petite bulle où l'on se sent moins seul.

MGM

La perte d'un enfant est comme un séisme qui vous anéantit, la vie n'a plus de saveur, vous vous sentez amputé à jamais. Pour " survivre ", le contact avec des personnes ayant vécu le même désarroi peut aider à entrevoir un coin de ciel bleu et ne pas se sentir isolé dans la souffrance.

Participer aux conférences, échanger des émotions, se sentir compris et non isolé met un peu de baume au coeur et nous encourage à poursuivre notre chemin.

Une maman.

A ce jour j'ai assisté à 18 conférences de l'APPER-Hainaut. Chaque année depuis le décès de mon fils en 2000 j'attends ce rendez-vous, moment où l'on peut partager ses émotions, son vécu avec le conférencier ou la conférencière et d'autres parents. Le ressenti de notre douleur sur ce parcours oh combien douloureux, d'où la grande importance de pouvoir continuer cet événement.



Une conférencière a dit : " Lorsque l'on perd un membre de sa famille on perd une partie de son histoire, lorsque l'on perd un enfant on perd une partie de soi ". Et oh combien c'est vrai !

Merci à toutes les personnes bénévoles qui s'investissent autant pour nous apporter un peu de réconfort.

Christine Massart, maman de Joachim décédé le 25 décembre 2000 à l'âge de 20 ans.

Le 2 novembre 2008, j'ai perdu mon fils Sylvain dans un accident de moto. " Un drame pour moi et toute la famille ". Une semaine plus tard, j'ai rencontré une dame avec qui j'ai parlé en lui racontant ma peine. Elle m'a informée que le troisième dimanche de novembre c'était la journée des victimes de la route avec une rencontre en l'église de Vaulx. J'y suis allée et j'ai rencontré Marie Delécluse avec qui j'ai beaucoup parlé. Elle m'a parlé de l'APPER et depuis 2009, j'ai rejoint cette association.

Ce que je voudrais dire après 10 ans, c'est qu'on n'oublie rien de ce qui s'est passé, mais combien les conférences chaque année, me font beaucoup de bien, car on y rencontre des gens qui vivent la même peine et cela nous fait beaucoup de bien de pouvoir en parler.

Patricia.

Le Code Vivant



Le mois de mars a vu la reprise de nos activités du Code Vivant dans les écoles. Voici en quelques photos un petit aperçu de ces activités.



Ecole Communale
WODECQ

Ecole Les Petits Colibris
TOURNAI

Ecole Communale
RONGY



Du lundi 1^{er} au vendredi 5 avril l'APPER a participé à la semaine de la mobilité. Cette activité, planifiée par l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, était le prolongement de la semaine de la mobilité organisée du 17 au 21 septembre 2018 à laquelle nous étions déjà présents.

TOUTES FOURNITURES DE CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE - ADOUCISSEURS D'EAU

DEPANNAGE - ENTRETIEN

HAINAUT
CHAUFFAGE

Z.I. Tournai Ouest 1

25, rue de la Terre à Briques - 7522 TOURNAI (Marquain)

Tél. (069) 35 13 93

Devis gratuit et sans engagement sur simple demande

Mattco

TOUT CE QU'IL FAUT... POUR L'ÉCOLE ET LE BUREAU

Rue du rempart, 27

7500 Tournai

Magasin: 069/21 20 61

Bureau: 069/84 69 41

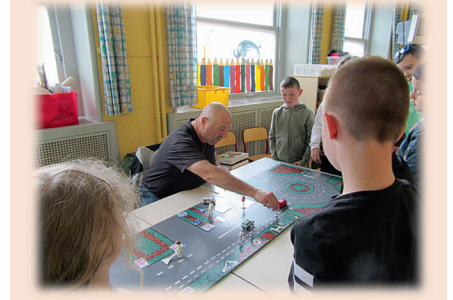
www.mattco.be



Ecole Notre-Dame
BRAINE-LE-COMTE

Ecole Communale
GUIGNIES

Ecole Paris
TOURNAI



Ecole Saint Eloi - FROYENNES



Nous étions présents le mercredi 21 mars sur le site de l'Athénée Royal à Pont-à-Celles. La zone de police " BRUNAU " y organisait sa 8^e journée de la sécurité routière et son 13^e challenge zonal. La prévention et les démonstrations sont toujours les fils conducteurs de ces journées de sensibilisation.

Centre d'accueil de jour

La Vertefeuille A.S.B.L.

Maison de repos - Maison de repos et de soins
Résidence-services - court séjour - Accueil de jour

069 668 700

info@vertefeuille.be



**Votre réussite :
Notre ambition**

www.dekegeleer.be



Nouveaux modes de transports, ils envahissent chaque jour un peu plus nos trottoirs. Monoroué, gyropode, hoverboard, trottinette ..., la mobilité urbaine se réinvente sous nos yeux.

Vous n'avez pas pu les manquer car ils se sont multipliés ces derniers temps. Chaque semaine ou presque de nouveaux modèles débarquent dans nos villes - on devrait même dire "de nouveaux objets" tant il est parfois difficile de dire au premier coup d'oeil de quoi il s'agit : ils sont partout.

Et puis, bien sûr, il y a les classiques : après le grand retour du vélo, est très vite (re)venue également la trottinette. Avec l'aide de l'électricité et des moteurs électriques, tout cela foisonne désormais. C'est comme si tout d'un coup une frénésie pour tout ce qui roule sans essence s'était emparée de nous, non sans poser certains problèmes sur les trottoirs envahis d'engins silencieux et ultra rapides.

Monoroué.

Monoroué électrique, monowheel, gyroroué, monocycle électrique ou simplement roue électrique, autant de noms qui désignent un même engin et une même technologie. Cet engin est parfaitement adapté à la ville et à ses obstacles.

On pose ses deux pieds sur des pédales, de part et d'autre de la roue électrique. Des gyroscopes et accéléromètres mesurent l'inclinaison et l'accélération de l'engin, et transmettent en temps réel les données à l'ordinateur embarqué. Celui-ci calcule les corrections à apporter, afin de garantir le déplacement et la stabilité de l'appareil. Il s'agit du même principe que celui mis en œuvre dans le célèbre gyropode Segway conçu en 2001. Sauf qu'ici, au lieu de deux roues, il n'y en a qu'une. Et ça change beaucoup de choses. A commencer par l'apprentissage. Rien à voir avec la trottinette ou même l'Hoverboard.

Si les amateurs de sports de glisse et plus généralement ceux qui ont un bon sens de l'équilibre parviendront à prendre en main l'appareil en une poignée d'heures, la plupart des novices devront s'armer de patience. En effet, il ne suffit pas de parvenir à garder l'équilibre pour savourer sa victoire.

A bord d'un engin capable de filer à plus de 20 kilomètres par heure, il faut apprendre à anticiper les obstacles et à freiner en un instant, en penchant son corps vers l'arrière. Rien de très naturel. Les chutes sont d'ailleurs fréquentes. En revanche, une fois que l'on maîtrise le pilotage, quel plaisir ! De l'avis des utilisateurs, la sensation de glisse est indéniable.

La roue gonflable, dont la taille varie généralement entre 14 et 18 pouces, absorbe bien mieux les imperfections du bitume que celles des trottinettes. En outre, l'engin se révèle plus stable sur sol humide. L'autonomie varie considérablement suivant les modèles, allant de 20

km jusqu'à plus de 100 km.

Bien que largement plus compactes que les trottinettes, les gyroroues pèsent aussi lourd, voire plus pour les modèles dotés de batteries de très forte capacité. Les prix sont également plus élevés en moyenne. Difficile de trouver un engin performant en dessous de 600 euros environ. Il faut compter entre 800 et 1500 euros pour un modèle puissant doté d'une autonomie de 20 à 40 km.



Gyropode

Le gyropode est le successeur du célèbre segway. Ce sont des transporteurs personnels électriques à deux roues comportant un guidon et une plateforme pour les pieds permettant de faciliter le transport. Doté d'un système de stabilisation, on le pilote en se penchant.

Puissants et autonomes, les gyropodes électriques, permettent d'être utilisés à la place des transports urbains pour éviter les embouteillages en ville mais aussi au sein de parcours aventure ou pour visiter des lieux touristiques.

Le moteur d'un gyropode est l'une de ses pièces maîtresses. C'est de lui que dépendent en grande partie les performances de cet appareil. Un moteur puissant permet d'avoir une excellente mobilité. La puissance d'un moteur de gyropode peut varier de quelques centaines de watts pour les modèles les moins puissants à plus de 2500 watts pour les plus performants.

Les fonctionnalités disponibles pour les gyropodes sont multiples. Votre appareil peut être connecté par Bluetooth à un téléphone. Cette fonction



connectée donne la possibilité de jouer de la musique si votre gyropode est équipé de hauts parleurs. La fonction connectée permet également de pouvoir faire certains réglages via une application mobile. Vous pouvez par exemple

verrouiller votre gyropode à distance afin qu'il ne puisse pas être volé et mis en marche par un voleur.

L'autonomie d'un gyropode est généralement comprise entre 15 et 30 kilomètres, mais sur certains modèles, elle peut dépasser 40 kilomètres. Si vous utilisez votre gyropode comme moyen de locomotion pour vous rendre au travail ou pour faire des courses le

choix de votre appareil doit se faire en fonction de la distance que vous parcourez. Si vous envisagez parcourir une distance quotidienne d'environ 10 kilomètres avec votre gyropode, il serait bien que son autonomie soit de 15 ou 20 kilomètres. Il est aussi important de noter que l'autonomie varie en fonction du poids de l'utilisateur et des pistes empruntées.

Hoverboard

L'hoverboard est à la mode, surtout auprès des plus jeunes. C'est une sorte de planche à roulettes électrique. Nerveux, il doit être utilisé seulement sur des surfaces lisses, loin des bordures.

Cet engin, nouveau venu dans l'univers de la "micromobilité" tire son nom du skateboard volant que Marty McFly utilise dans Retour vers le futur 2. Pourtant la forme n'a rien à voir. Ce gyropode à deux roues qu'on trouve aussi sous les noms de Gyro skate, ou Planche électrique, rappellerait plutôt un Segway dont on aurait ôté le guidon. Si la technologie est assez semblable, l'efficacité sur le terrain n'a rien à voir.

D'abord, ses petites roues lui interdisent de franchir le moindre obstacle. Ensuite, si son autonomie est raisonnable, comptez 20 km maximum, sa vitesse



n'excède pas 10 à 15 km par heure. Enfin, si l'apprentissage semble aisé au premier abord, la stabilité se révèle toute relative et son utilisation entraîne de nombreuses chutes souvent brutales.

Son prix est pourtant séduisant, comptez entre 200 et 350 euros pour un modèle moyen de gamme. C'est peu, comparé aux autres moyens de transport électriques, mais gardez à l'esprit qu'il s'agit d'abord d'un engin à vocation ludique. A ce titre il n'est pas destiné aux déplacements urbains, sauf ponctuellement, et à

condition d'emprunter les trottoirs. En revanche, l'hoverboard sera tout à son aise dans les espaces protégés, par exemple les skateparks : entre des pieds experts, l'engin se révèle en effet étonnamment agile.

Trottinette électrique

La trottinette électrique est actionnée avec un levier ou avec un bouton sur le guidon. Elle est facile d'utilisation et adaptée pour les longues distances. Elle peut atteindre une vitesse de 25 km/h et est donc pratique pour le trajet domicile-travail.

Pratique et écologique : deux adjectifs qu'on retrouve souvent dans la bouche des défenseurs de la trottinette électrique.

On la croise partout, filant à toute allure dans les parcs, se faufilant entre les voitures ou entre les piétons sur les trottoirs. La trottinette électrique a pris d'assaut nos routes et trottoirs pour devenir le nouveau porte-drapeau de la micromobilité urbaine.



Gadget vert ou alternative durable ?

Mais si l'engouement ou l'effet de mode est applaudi par les partisans de la mobilité douce, l'usage parfois anarchique de ces deux-roues suscite aussi pas mal de mécontentement.

La cohabitation entre piétons et trottinettes se révélerait moins harmonieuse que prévu : les accrochages se multiplieraient. Il est cependant difficile d'appuyer cette affirmation et selon l'institut Vias " // n'existe encore aucune véritable

statistique sur le nombre d'accidents provoqués par les trottinettes électriques, tout simplement parce que dans 90% des cas, il s'agit de chutes et non de collisions " .

Que dit le Code de la route ?

En Belgique, le Code de la route est le même pour tous les engins de déplacement motorisés. Au même titre que le monoroue, le gyropode, l'hoverboard, la trottinette électrique est assimilée à un engin de déplacement motorisé, c'est-à-dire un véhicule à moteur à deux roues ou plus qui ne peut, par construction et par la seule puissance de son moteur, dépasser sur une route en palier la vitesse de 18 km/h. La Commission Infrastructure de la Chambre vient toutefois d'approuver le relèvement de cette vitesse à 25 km/h. Cette nouvelle règle devrait entrer en vigueur au cours des prochains mois.



L'endroit où vous pouvez rouler dépend de votre vitesse.

Vous roulez au pas (maximum 6 km/h). Lorsque vous ne dépassez pas la vitesse d'un piéton, vous pouvez vous déplacer sur le trottoir ou dans un piétonnier. Vous êtes soumis aux mêmes règles que les piétons. Veillez à être très visible et à bien maîtriser votre engin afin d'éviter les accidents.

Vous roulez plus vite que la vitesse d'un piéton. Dès que vous faites plus de 6 km/h, le Code de la route vous assimile à un cycliste et vous devez

suivre les règles d'application pour ce type d'usager.

Vous devez alors rouler sur la piste cyclable car vous pourriez mettre les piétons en danger. À défaut, vous pouvez rouler à droite sur la chaussée, sur les accotements de plain-pied et sur les zones de stationnement.

Mais là aussi, il est important d'être visible et bien protégé.

L'Union européenne désunie sur le sujet.

L'Union européenne ne parle pas dans sa réglementation de véhicules dépassant les six kilomètres/heure, il est donc exclu que les engins de déplacement motorisés circulent sur la voie publique. En conséquence, nombre d'Etats membres interdisent leur utilisation.

C'est à cause de ce flou juridique de l'Union européenne que certains pays admettent ce type d'engin uniquement sur les trottoirs et dans les zones piétonnières, à condition de ne pas dépasser l'allure du pas.

C'est le cas en France, Hongrie, Tchéquie et Espagne alors que d'autres pays comme les Pays-Bas ne tolèrent l'utilisation de ces engins que sur les pistes cyclables, à une vitesse qui ne peut gêner le trafic des cyclistes.

Si vous partez à l'étranger, renseignez-vous au préalable, la situation variant très fort d'un pays à l'autre.

Assurance



Jusqu'à présent une assurance R.C. était obligatoire pour conduire des véhicules à propulsion autonome, aussi appelés "engins de déplacement motorisés", afin de couvrir sa responsabilité civile en cas de dommages causés à des tiers.

Mais cette réglementation conduisait à des situations "absurdes", selon le ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, Kris Peeters, après le vote d'une loi à la Chambre en avril 2019.

Désormais, tous les véhicules avec une vitesse autonome maximale de 25 km/h en seront exemptés. Il s'agit par exemple d'une trottinette électrique ou d'une monoroue. Ceci dit, ces véhicules ne sont pas autorisés – pour le moment –

à dépasser les 18 km/h (voir le paragraphe précédent : que dit le Code de la route ?).

Et en cas d'accident?

Les victimes d'un accident avec un véhicule électrique léger pourront avoir recours à l'assurance R.C. familiale du conducteur ayant provoqué l'accident.

De manière générale, ce type d'assurance couvre généralement les utilisateurs de nouveaux engins de déplacement jusqu'à 18 km/h. Au-delà, il sera peut-être nécessaire de souscrire une R.C. de type Auto.

Source : L'Echo du 30.04.2019.

Conseil

Si vous ou vos enfants utilisez ou comptez utiliser un de ces engins de déplacement motorisés, consultez votre courtier pour vérifier ce qu'il en est exactement dans votre cas cela pourra vous éviter de mauvaises surprises en cas d'accident.

Quelques conseils de base

Les nouveaux engins de déplacement motorisés ne sont pas des jouets, mais de véritables engins de déplacement. Pour éviter tout désagrément, voici quelques conseils :

Soyez visible, certains casques spécialement conçus pour ces engins de déplacement sont fluo, ce qui permet de combiner protection et visibilité. La nuit, portez une veste fluo ainsi qu'une lampe blanche à l'avant et rouge à l'arrière que vous pouvez placer sur vous.

Choisissez un produit qui porte la norme CE avec une garantie de deux ans (obligatoire en Europe).

Pour votre sécurité, respectez la limitation de vitesse de 18 km/h (bientôt 25 km/h). Aller plus vite augmente fortement les risques d'accident et limite l'autonomie de la batterie.

Commencez à vous entraîner à la maîtrise de l'engin dans un endroit sans trafic et, si possible, accompagné.

Sauf ceux spécialement conçus, ne laissez pas des enfants de moins de 10 ans non accompagnés utiliser ces engins de déplacement.

Respectez les limites minimales et maximales de poids pour l'utilisateur.

Ne roulez pas sur les trottoirs si vous allez plus vite que l'allure du pas. Si vous utilisez les trottoirs, soyez courtois envers les piétons.

Les imperfections de la chaussée sont autant de pièges. Pour éviter les mauvaises surprises, redoublez de vigilance, surtout en terrain inconnu.

Sources : Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR)
Institut Vias
En Marche



Horizontalement

- A. Il est indispensable pour les vacances très lointaines
- B. Le texte du poète doit le faire. Côté extrême de la route.
- C. Terminaison de verbe. Asie en anglais.
- E. Le blé en a un. Tu en formes une avec les autres élèves.
- F. La visibilité en devient difficile.
- G. Abréviation du titane. Substance souvent contenue dans le dentifrice.
- H. Une rue peut ne pas en avoir et ne pas mener bien loin. Une personne qui se promène sans but.
- I. Un troupeau peut s'y trouver. Belle saison.
- J. Tu peux en recevoir une bonne pour ton travail. Conséquence après un grave accident.

Verticalement

- 1. Apprendre le Code de la route à l'école en fait partie.
- 2. Tu le respirez. Synonyme de " après ".
- 3. Abréviation de samarium. Deux en chiffres romains.
- 4. Direction de la circulation à respecter. Animal aveugle qui fait des monts de terre dans le jardin.
- 5. Terminaison verbale. Aussi terminaison verbale.
- 6. Synonyme de " plus ".
- 7. Il est parfois imprévisible sur la route, c'est pourquoi tu dois toujours être attentif.
- 8. Monarque. Elle est éliminée par les reins.
- 9. Déplacement de personnes ou de marchandises d'un point à un autre.
- 10. C'est bien vrai, donc.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A		5								
B									4	
C				2						
D									10	
E					6					
F			8							
G	7					3				
H	1									
I										
J										

Reporte les lettres numérotées dans la grille suivante pour trouver le mot mystérieux qui correspond à la définition suivante : " on apprend le Code de la route pour ne pas la commettre ". Certaines définitions peuvent te paraître difficiles, mais la plupart des réponses simples te donneront la solution.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

R.C.

A renvoyer à la permanence APPER-Hainaut

Rue Wibault-Bouchart, 24B - 7620 BLEHARIES.

Nom : Prénom :

Nom et prénom de ton instituteur (trice) :

Adresse de ton école et ta classe :

.....

Tu joues SEUL(E) ou POUR TA CLASSE ? (entoure ta réponse)

Résultats du Jeu-test n° 118

Henri Gérard de 4^e année de la classe de Madame Béatrice Gahide
Ecole Communale
Rue des Pépinières, 6 à 7621 Lesdain.

Elsa Denis de 6^e année de la classe de Madame Amélie Pecquereau
Ecole Sainte Aldegonde
Chaussée d'Audenarde, 473 à 7742 Herinnes.

Elise Faravel de 6^e année de la classe de Madame Wivine Barbier
Institut du Sacré-Cœur
Rue des Moulins, 50 à 7700 Mouscron.

Eliot Verplenten de 2^e année de la classe de Madame Céline Gahide
Ecole Communale
Rue de l'Ecole, 29 à 7620 Wez-Velvain.

Les élèves de la classe de 3^e et 4^e années de Madame Catherine Castel
Ecole Communale
Rue de la Citadelle, 12 à Montroeuil/Haine.



Est une publication de l'APPER-HAINAUT
4 parutions par an

Siège social :

Rue Wibault-Bouchart, 24B
7620 BLEHARIES
www.apper-ht.be

Editeur responsable :

Claude Grolet
claude.grolet@apper-ht.be

Secrétariat et permanence :

Roxane Colinet
Tél. : 069.34.67.24
Courriel : infos@apper-ht.be

Rédaction :

Claude Grolet - Rédacteur en chef
Roxane Colinet - Secrétariat
Daniel Coppin - Finances
Marie Delécluse - Publicités

Impression :

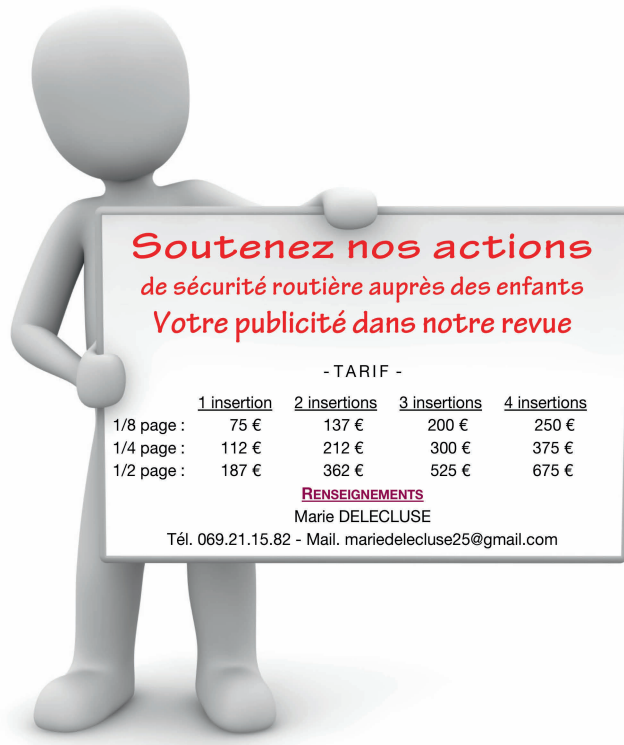
RENDERS IMPRESSIONS

Comptes bancaires :

ING - BE04 3750 6812 8031
BNP Paribas Fortis - BE47 2750 5191 7980



notélé
*la télé de
tous les jours !*



RESIDENCE

«LE VAL BRUNEHAUT»



MAISON DE REPOS ET DE SOINS POUR PERSONNES AGEES
VALIDES — SEMI-VALIDES — INVALIDES

- Animation - Excursions par autocar personnel
 - Personnel qualifié
 - Surveillance jour et nuit
 - Service social
 - Diverses activités d'occupation
- DIRECTION
M. et M^{me}
J. NAVEAU-VAN MOER

Rue de Rongy, 10 - 7620 JOLLAIN
Tél. 069/34.46.55 - Fax 069/34.64.84

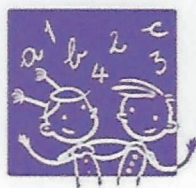


EBR

HEIDELBERGCEMENT Group

IMAGINEZ LES FORMES D'UN MONDE PLUS BEAU

CBR Antoing
Rue du Coucou
7640 Antoing
Tél. 069 44 65 11 Fax 069 44 37 22
www.cbr.be



Ecole ST Michel

école fondamentale libre subventionnée mixte

ECOLE FONDAMENTALE

Rue Saint-Eleuthère, 168 - 7500 TOURNAI
069/21 36 53 - 0485/074 284
dir@csfscsm.be

Collège Notre-Dame de la Tombe à Kain



Ecole
maternelle
et primaire
069 / 88.08.67

Humanités
générales et
techn. transition
069 / 88.08.60

De la maternelle à l'Université,
une pédagogie du projet personnel,
un accueil familial, une culture générale
étendue, ouverte sur l'Europe et le monde.



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.



La Table d'Éric

RESTAURANT - ST MAUR (TOURNAI)

Tél.: +32(0)69 22 41 70 • Fax: +32(0)69 84 22 58

Ouvert le lundi midi - jeudi midi - vendredi midi & soir
samedi soir - dimanche midi



Spécialiste en technologies mobiles

Chaussée d'Antoing, 55
7500 Tournai

Tél. 069.66.95.10

www.bizzdev.com

LA TECHNIQUE

MATERIEL ELECTRIQUE | ECLAIRAGE

- Matériel électrique
- Projets d'éclairage
- Chauffage électrique
- Domotique
- Parlo/vidéophonie

NOUVELLE ADRESSE

TOURNAI
Avenue de Malre, 175
7500 Tournai

SOIGNIES
Chemin de la Guelenne, 54
7060 Soignies



www.latechnique.be